

A2R CONSULTING
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 58 RUE DE MONCEAU,
75008 PARIS
980 618 540 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit novembre à neuf heures,

Au siège social à PARIS, 58 rue de Monceau,

Madame Angélique Régnard, Propriétaire de la totalité des 10 parts sociales de 10 euros chacune émises par la Société A2R CONSULTING,

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 euros,

Associée unique et seul Gérant de ladite Société.

A pris les décisions suivantes portant sur :

Première décision – modification de l'objet social

L'associé unique décide de modifier l'objet social aux opérations suivantes :

- l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables.
- Toutes opérations qui se rapportent à cet objet et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Deuxième décision – modification corrélative des statuts

En conséquence de la décision précédente, l'associée unique décide de modifier l'article des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 2 - Objet

La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables.

Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature sous le contrôle du conseil régional de l'Ordre dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables. »

Troisième décision – pouvoir pour formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associée unique.

Fait à Paris, le 08 novembre 2024

Signature du Gérant

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. S. S.', is written over a faint, rectangular blue stamp.